Assemblée UniNExt du 1^{er} février 2007 à 19h00 Aula de l'Université, Neuchâtel

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Message de bienvenue du Rectorat
- 3. Intervention du Doyen et présentation des nouveaux professeurs de la Faculté de droit
- Rapport du président (avec une information sur la préparation du Colloque de Vattel prévu pour 2008)
- Rapport de la vice-présidente sur l'état financier de l'Association ; rapport des vérificateurs des comptes ; approbation des comptes.
- Relation avec la Société académique neuchâteloise : discussion et approbation de la proposition faite dans la convocation, y compris celle concernant la modification des Statuts (conformément à l'article 19, lettre f de ceux-ci)
- 7. Présentation par Monsieur David Krähenbühl, lauréat du prix UniNExt, de son mémoire de Master intitulé : «L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en Suisse et en Allemagne »
- Nomination des membres du Comité et du président (selon l'art.19, lettre b, des statuts)
- Nomination des vérificateurs de compte et de leur suppléant (selon l'art. 19, lettre b des statuts)
- 10. Divers
- Conférence de Monsieur Dick Marty mentionnée dans la convocation, suivie d'une brève plage de questions/discussion

Les membres de l'Assemblée sont chaleureusement conviés à l'apéritif qui suivra la séance, vers 20h15